

Les objectifs identifiés par les parties précédentes s'appliquent à la Corse. Cependant, dans le cadre de sa mise en œuvre en Corse, la stratégie nationale de santé prend également en compte :

Les retards structurels en investissement tant dans le secteur sanitaire que médico-social, les contraintes et les fragilités de ce territoire dues à son statut d'île-montagne, notamment en matière d'accessibilité (temps de trajet, pénibilité des déplacements, renoncements aux soins...), en lien avec le PRS2.

La forte précarité observée, puisque un habitant de Corse sur cinq vit sous le seuil de pauvreté, ce qui génère des inégalités d'accès aux soins élémentaires pour les plus démunis.

Le vieillissement de la population plus important que sur le continent : 18,9 % de la population est âgée de 75 ans et plus, pour une moyenne de 9,2 % en France [1] et le faible bassin de population (environ 320 000 habitants en 2017).

ASSURER UNE OFFRE DE SOINS GRADUÉE ADAPTÉE AUX CONTRAINTES DE L'INSULARITÉ

Une offre de soins gradué et continue suppose une coordination efficace des moyens présents sur l'île, mais aussi l'accessibilité des plateaux techniques et des transports ou évacuations sanitaires vers le continent. Par ailleurs, le maillage de l'offre de soins doit intégrer les contraintes liées au statut d'île-montagne.

Dans les prochaines années, il sera donc nécessaire de :

- **Cibler** les actions sur les enjeux de santé publique spécifiques au territoire
- **Préserver** une offre de premier recours en grande fragilité dans le monde rural
- **compenser** l'inaccessibilité par les moyens dédiés à l'innovation (télémédecine, téléconsultation...)
- **Garantir** l'appui et l'expertise des centres hospitalo-universitaires de Marseille de Nice à la Corse en définissant un cadre conventionnel agréé au niveau national
- **Renforcer** les capacités d'évacuations sanitaires vers le continent et améliorer les conditions de transports sanitaires insulaires hélicoportés
- **Accompagner** une véritable dynamique de prévention, en particulier face au tabagisme et aux déterminants en santé de la région, et renforcer les actions en faveur des dépistages des cancers
- **Prendre en compte** les chronodistances dans la définition du maillage pertinent de l'offre de proximité
- **Autoriser** des expérimentations dans les territoires et notamment ruraux
- **Moderniser et réorganiser** les établissements afin d'en accroître l'efficacité